

# Perspective de recherche

---

7 avril 2020

## Gestion des résidus : Quels changements depuis Brumadinho ?

**Alors que les concentrations de minerai continuent de diminuer dans les mines du monde entier, l'industrie minière doit faire face aux énormes volumes de déchets résiduels – appelés résidus ou tailings – générés par ses processus chimiques complexes. Généralement pompés vers de vastes réservoirs de surface et maintenus en place par des barrages, les résidus stockés représentent de loin le plus grand risque de l'exploitation minière, avec des répercussions potentielles extrêmement graves.**

Alors que l'ampleur et les conséquences de la rupture du barrage de Brumadinho l'année dernière ont été extrêmes, d'autres ruptures de digues minières se sont produites régulièrement au cours des deux dernières années. Elles ont eu lieu dans des pays tels que le Brésil, le Pérou, la Russie, l'Australie et la Chine, et le taux d'incidence de telles ruptures augmente depuis un certain temps<sup>1</sup>. En outre, les résultats du RMI Report 2018 sur les résidus ont montré que l'entreprise minière Vale ne faisait pas pire que la majorité des autres grandes entreprises en matière de suivi, d'examen et d'action pour améliorer sa gestion des risques liés aux résidus.

La catastrophe de Brumadinho a généré une vague de déclarations au sein de l'industrie ainsi que l'intérêt des médias sur la sécurité des résidus. Mais est-ce que quelque chose a vraiment changé depuis 2018 ? Et ces ruptures de digues catastrophiques sont-elles moins susceptibles de se produire à l'avenir ?

Les dernières recherches de la Responsible Mining Foundation, publiées dans le [RMI Report 2020](#), révèlent que si une initiative lancée par des investisseurs a permis d'améliorer la transparence sur les installations de stockage des résidus (TSF pour Tailings Storage Facilities en anglais) des entreprises. Cependant, en grande majorité les entreprises ne sont toujours pas en mesure de démontrer qu'elles évaluent l'efficacité de leurs mesures de gestion des risques liées aux TSF et qu'elles réagissent en prenant des mesures adaptées quand cela est nécessaire. Et surtout, très peu de sites miniers sont en mesure de prouver

que les communautés locales ont été informées de la marche à suivre en cas d'urgence liée aux résidus.

A propos de la publication du RMI Report 2020, le Dr Bruno Oberle, président de la Global Tailings Review, a déclaré :

“ Alors que de plus en plus d'entreprises publient des données sur les emplacements et les caractéristiques de leurs installations de stockage de résidus miniers, le RMI Report 2020 met en lumière le manque d'informations publiques sur l'efficacité de la gestion de ces installations par les entreprises minières. Alors que le projet de la Global Tailings Review se poursuit, les résultats du RMI Report 2020 montrent à quel point il est nécessaire et urgent de créer une norme mondiale pour un changement radical dans la gestion de la sécurité de ces installations.”

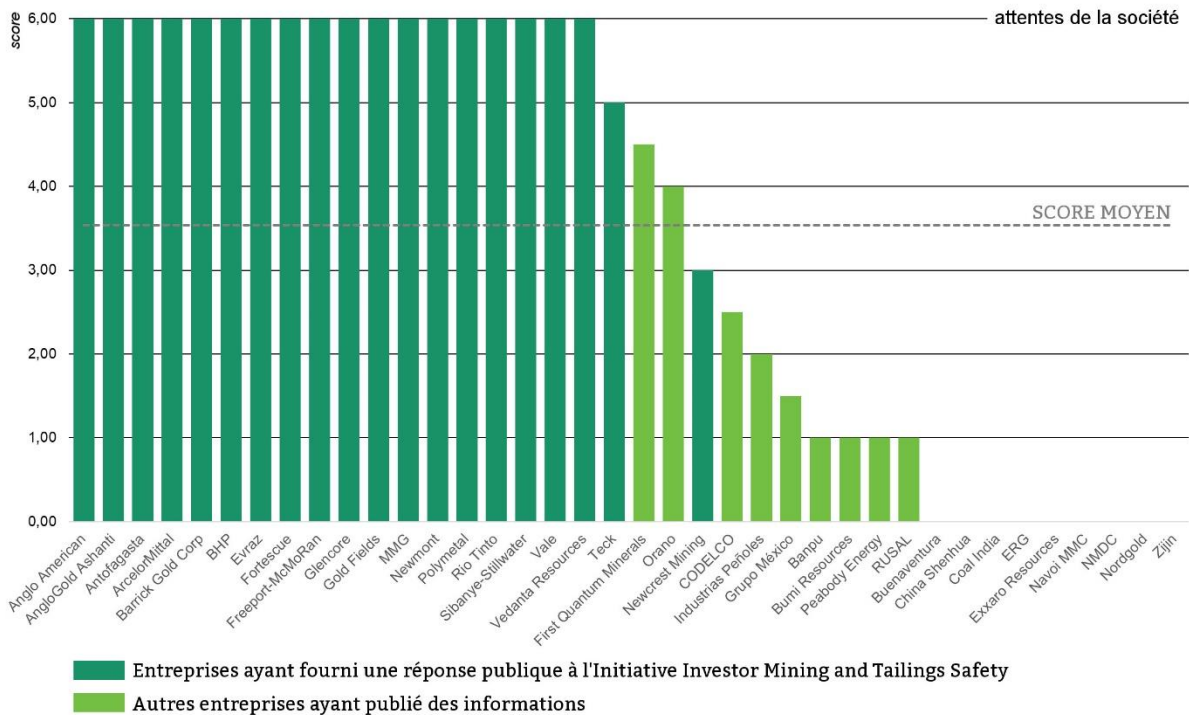
### Plus d'informations accessibles au public sur les installations de stockage des résidus

Avant la catastrophe de Brumadinho, il n'y avait pas de registre public mondial des installations de stockage de résidus, et les entreprises minières ne révélaient généralement même pas publiquement l'emplacement de leurs TSF et encore moins des informations sur la sécurité de ces installations. Ces informations présentent pourtant un intérêt critique pour les actionnaires, les investisseurs, les assureurs et les gouvernements ainsi que pour les communautés et les travailleur-ses.

En réponse, un groupe d'investisseurs dirigé par le Church of England Pensions Board et le Swedish Council of Ethics of the AP Funds, a créé [l'Investor Mining & Tailings Safety](#) et a demandé à plus de 700 entreprises extractives de partager publiquement ces informations. Environ 50% des entreprises ont répondu, dont 45 des 50 plus grandes entreprises minières.

Cela a considérablement amélioré la disponibilité des données de base sur les TSF – le RMI Report 2020 a révélé que près de la moitié des 38 entreprises évaluées avaient rendu publiques le nombre et l'emplacement exact de leur TSF (voir figure 1), principalement par le biais de leur réponse à la demande des investisseurs.

**Figure 1** Données publiques sur l'emplacement et la sécurité de tous les TSF (en Décembre 2019)  
(Résultats du rapport RMI Report 2020 - F.02.2)



## Recours de plus en plus important à des installations à risque

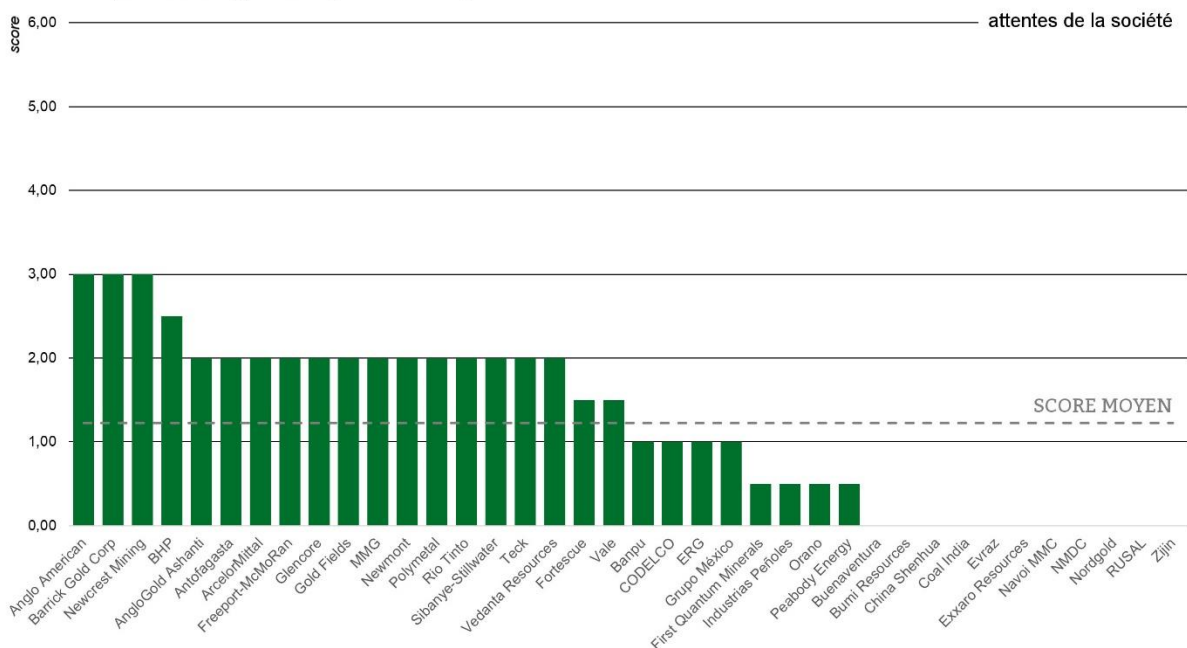
Ces récentes publications de données sur les TSF ont révélé une tendance inquiétante : selon les informations disponibles, les entreprises prévoient d'augmenter le volume de résidus stockés dans les TSF construits par méthode amont (le type de barrage qui s'est effondré à Brumadinho), ce qui signifie une augmentation de 24% à 30 % de tous les résidus qui seront stockés dans ces structures – dont 92% sont actuellement classés comme ayant un potentiel de risque élevé<sup>2</sup>.

## Aucune amélioration de la part des entreprises dans le suivi de l'efficacité de leur gestion des risques liés aux résidus

Comme dans le RMI Report 2018, seule une poignée des 38 entreprises évaluées dans le RMI Report 2020 démontre avoir mené des évaluations ou des audits externes sur l'efficacité de la gestion de leurs installations de stockage de résidus, et ces examens sont souvent assez limités dans leur champ d'étude. Encore moins d'entreprises montrent qu'elles ont pris des mesures correctives en réponse à ces évaluations afin d'améliorer leurs performances en matière de gestion des risques liés aux TSF. En fait, comme le montre la Figure 2, aucune entreprise n'a obtenu plus de 50% sur cet indicateur.

Si les entreprises ne sont pas en mesure de “savoir et faire savoir” comment elles font pour prévenir les ruptures de digues, les fuites et les autres problèmes liés aux TSF, elles auront du mal à répondre aux attentes des parties prenantes. Il leur sera en effet difficile de combler le déficit de confiance communément observé dans les zones minières et de répondre aux préoccupations concernant les risques des TSF émises par les investisseurs et les financiers, les gouvernements et les autres parties prenantes.

**Figure 2** Gestion des risques potentiels liés aux TSF, notamment de fuites et de rupture de digue  
(Résultats du rapport RMI Report 2020 - F.02.3)



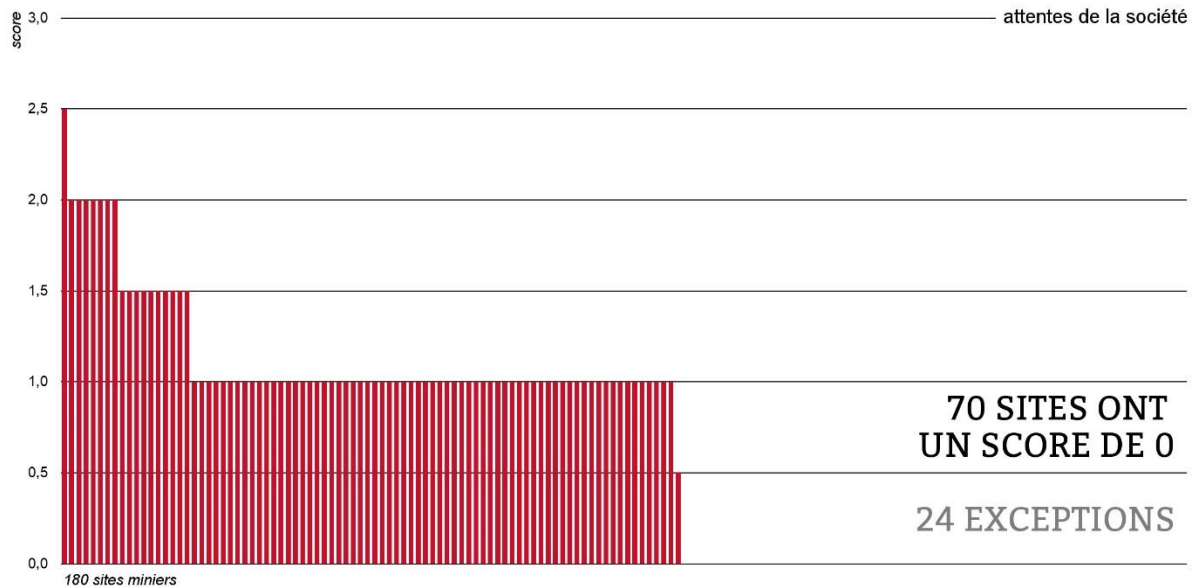
## Les informations locales font défaut en matière de risques et de procédures d’urgence en cas d’incidents liés aux résidus

Le RMI Report 2020 a révélé que moins de 10% des 180 sites miniers évalués rendent publique la zone potentiellement affectée par une rupture de leurs installations de gestion des résidus.

De plus, très peu de sites miniers sont en mesure de prouver que les communautés locales ont été informées de la marche à suivre en cas d’incident lié aux résidus. Voir la Figure 3 pour plus de détails.

Une publication étendue de ces informations, d’importance potentiellement vitale pour les parties prenantes locales, devrait évidemment être la norme.

**Figure 1** **Données publiques et collaboration à l'échelle des sites miniers**  
(Résultats du rapport RMI Report 2020 - MS.09)



## Recommandations pour renforcer la future norme mondiale sur les résidus

Une nouvelle norme mondiale sur la gestion des résidus est en cours de finalisation. Elle est pilotée par un groupe multipartite, la [Global Tailings Review](#), co-organisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les Principes pour l'Investissement Responsable (PIR) et le Conseil International des mines et métaux (ICMM).

Le Global Tailings Standard est certainement une première étape bienvenue, et marque l'occasion de relever considérablement les exigences en matière de gestion des résidus. Mais pour cela, il est extrêmement important de veiller à ce que la norme aborde de manière adéquate les questions clés de la transparence, de l'engagement et du respect pour les parties prenantes locales qui vivent et travaillent avec le risque d'une rupture de TSF.

Cette nouvelle norme étant en cours de finalisation, RMF recommande fortement qu'elle énonce des exigences claires sur les points suivants :

– Des données ouvertes pour gérer les risques : les entreprises devraient rendre publiques et au niveau opérationnel, site minier par site minier, toutes les données d'intérêt public sur leur gestion des TSF, la sécurité de ces structures et les procédures de préparation aux situations d'urgence à suivre en cas de rupture. Ces données sont cruciales pour les investisseurs et les financiers, les gouvernements et les parties prenantes locales.

– Un engagement sérieux avec les parties prenantes locales : les entreprises devraient mettre en place dès le début et entretenir un engagement réel, continu et clair avec les parties prenantes locales (communautés, travailleur×ses) en matière de risques et d'impacts potentiels en cas de rupture de TSF. Elles devraient impliquer systématiquement les parties prenantes locales dans la conception et la simulation des plans de préparation aux situations d'urgence.

– Des mesures fortes concernant les TSF à haut risques existants : les entreprises devraient garantir la sécurité de leurs TSF déjà en place et, si nécessaire, mettre hors service et démanteler ceux qui ne peuvent pas être sécurisés. Ces dispositions devraient s'appliquer à tout TSF dont la rupture potentielle est susceptible d'avoir des conséquences fatales.

– Une responsabilité élargie pour la gestion des risques TSF : les entreprises devraient élargir la responsabilité en matière de sécurité des résidus à des niveaux hiérarchiques plus élevés, afin d'inclure non seulement un membre de la haute direction mais également le Conseil d'Administration.

– Le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) : Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones, le respect de leur droit au CLIP devrait être obligatoire à toutes les étapes de la planification, de la conception et de la mise en œuvre. Au-delà de ce droit internationalement reconnu de donner ou non son consentement, la norme pourrait mieux s'aligner sur la reconnaissance de plus en plus courante que le principe du CLIP doit être appliqué plus largement, en exigeant des entreprises qu'elles obtiennent le CLIP de la part de toutes les communautés potentiellement affectées.

– Rejets des résidus en milieux lacustres, fluviaux et marins : en accord avec la dynamique grandissante au sein des banques internationales et des fonds multilatéraux, la norme devrait interdire les rejets et le stockage de résidus miniers dans les lacs, fleuves et milieux marins et exiger des entreprises un engagement formel à ne pas utiliser ces méthodes destructives. Le RMI Report 2020 a révélé qu'au moins huit des entreprises évaluées déversent activement des résidus dans les rivières ou les milieux marins ou les stockent sur les fonds marins. Et qu'une seule entreprise s'est officiellement engagée à ne pas effectuer de telles méthodes.

---

<sup>1</sup> See [www.worldminetailingsfailures.org](http://www.worldminetailingsfailures.org).

<sup>2</sup> WMTF, forthcoming 2020. State of World Mine Tailings 2020. World Mine Tailings Failures [www.worldminetailingsfailures.org](http://www.worldminetailingsfailures.org).

## Responsible Mining Foundation

Le rapport est produit par la Responsible Mining Foundation (RMF), un organisme de recherche indépendant qui encourage l'amélioration continue des pratiques responsables dans l'ensemble du secteur minier en développant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des données d'intérêt public et en rendant possible un engagement éclairé et constructif entre les entreprises minières et les autres parties prenantes.

En tant que fondation indépendante, la RMF n'accepte aucun financement ni aucune autre contribution du secteur minier. [www.responsibleminingfoundation.org](http://www.responsibleminingfoundation.org)

### Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent article Responsible Mining Index (RMI) Report 2020 ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur·rices et employé·es de la Responsible Mining Foundation (RMF), ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers.

Le présent article est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive.

### Mention relative aux droits d'auteur

Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0).



Les utilisateur·rices sont libres de partager et d'adapter le contenu, mais en indiquant les crédits appropriés, en intégrant un lien vers la licence et en indiquant si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit «Responsible Mining Foundation (RMF), 'Gestion des résidus: Quels changements depuis Brumadinho?' (2020)». Les photographies présentées ne sont pas incluses dans cette licence, sauf mention contraire.

[www.responsibleminingfoundation.org](http://www.responsibleminingfoundation.org)